

Défiler le 14 juillet 2010 Sur les Champs-Élysées...



SDIS
ARDÈCHE



Un défi et une aventure humaine uniques

Un contact inoubliable avec le public

Une fierté pour soi et ses proches

Une reconnaissance du volontariat et de la profession

Pourquoi pas vous ?

Réponse avant le 15 mars 2010

Pourquoi cette opportunité en 2010 ?

❶ Le défilé national était jusqu'alors réservé aux seules unités militaires, l'intégration de troupes de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires se veut depuis 2008 un témoignage concret de la reconnaissance de la nation envers les forces de sécurité civiles françaises.

Ainsi, pour la 3^e année consécutive, un détachement de sapeurs-pompiers « civils » représente, aux côtés d'un détachement de l'ENSOSP, l'ensemble des sapeurs-pompiers de France.

❷ Après la zone Ile de France en 2008, la zone Est en 2009, c'est à la zone sud-est que la DSC a confié en 2010 la mission d'assurer cette représentation nationale.

❸ En liaison avec le président de l'UDSP, le SDIS a répondu présent à la proposition faite par la zone sud-est en souhaitant que les couleurs du corps départemental soient dignement et fièrement portées à Paris et en s'engageant à assurer les moyens nécessaires à cette importante organisation. Les SDIS de la Savoie, de l'Isère, du Rhône et de la Loire ont également répondu présents.

❹ Aussi, en binôme, les SDIS de l'Ardèche et de la Drôme constituent un groupe de 44 sapeurs-pompiers qui s'intégreront au détachement de la zone sud-est.

Qui peut défiler ?

- ▶ Tout sapeur-pompier volontaire et professionnel, homme ou femme (jusqu'au grade de lieutenant).
- ▶ Les sapeurs-pompiers seront retenus par le SDIS au fur et à mesure des répétitions pour aboutir à 22 sapeurs-pompiers retenus définitivement pour Paris.
 - ▶ soit 240 candidats pour toute la zone au début des répétitions qui aboutissent à un carré d'environ 100 personnes pour le défilé le 14 juillet.
 - ▶ Seuls 22 titulaires et quelques remplaçants (ceux-ci seront à l'issue positionnés le long des Champs-Élysées) seront définitivement retenus après les répétitions nationales faites à Paris sous le contrôle du Général Gouverneur de Paris chargé des troupes à pied.



Fiche profil

- ▶ Tout sapeur-pompier volontaire et professionnel, homme et femme (de sapeur à lieutenant)
- ▶ Apte opérationnel
- ▶ Capacité à marcher au pas, à balancer les bras, à adopter une allure martiale
- ▶ Cheveux très courts pour les hommes et chignon strict pour les femmes
- ▶ Pas de bijoux sauf alliances, pas de tatouages apparents (sur les avant-bras notamment)
- ▶ Pas de lunettes de soleil, ni de verres fonçants
- ▶ Participation sur la base du bénévolat et hors temps de travail

Ils l'ont déjà fait...

- ▶ En 2008, des SP lorrains et alsaciens voir sur www.dalsaceetdelorraine (photos Philippe Durand)



Déroulement et contraintes générales

Répétitions départementales

- Environ 2 heures par semaine à compter du jeudi 1er avril, pendant 2 mois
- Sur l'agglomération de Valence
- En casquette, sans le casque tradition

Répétitions interdépartementales

- Dans le département du Rhône
- Transport assuré par le SDIS
- Aucune absence acceptée sauf cas très exceptionnel
- Désignation des titulaires et des remplaçants
- Prise de marque par rang de 10
- Dès la 2e répétition, avec casque tradition

Répétitions nationales et semaine sur Paris

- 1 répétition à Brétigny à la veille des répétitions parisiennes avec l'ENSOSP
- 4 répétitions sur les Champs Elysées à 5h00 du matin suivies de répétition à Satory jusqu'à 13 heures
- Hébergement et restauration pris en charge (en caserne)
- Après-midi libre

du Jeudi 1er avril
au mois de mai

courant mai jusqu'en juin

du mercredi 7 juillet
jusqu'au 14 juillet



Quelle est la tenue complète portée lors du défilé ?

(tenue neuve mais portée en répétitions)

- Casque tradition
- Foulard rouge
- Chemisette bleue avec écusson sur manche
- bande patronyme "SAPEURS-POMPIERS"
- fourragère
- ceinture
- pantalon de treillis
- rangères

Composition exacte de tout le détachement de la zone sud-est :

- 1 chef de détachement
- 3 gardes au fanion
- 2 officiers de compagnie (cdt)
- 4 officiers chefs de section (cne)
- Environ 100 titulaires et 10 remplaçants (officiers, sous-officiers, hommes du rang)
- 8 accompagnants (cars, SSSM)



OUI, je me porte candidat pour m'entraîner et, le cas échéant, défilé le 14 juillet 2010 à Paris :

- je m'engage à être présent à la réunion du **jeudi 18 mars** à 18 heures à la direction du SDIS de la Drôme, à Valence
- je m'engage à participer à toutes les répétitions nécessaires
- Je m'engage à faire preuve de respect et de rigueur face aux consignes données
- Je transmets au plus vite ma candidature et toutes les informations listées ci-dessous sur accord de mon chef de centre ou de service
Pour le SDIS 07 : à Mme Soulavie par mail à cecile.soulavie@sdis07.fr

Pour le SDIS 26 : au Cne Cassignol par mail à philippe.cassinol@sdis26.fr ou via Intradis ou Internet (lien accessible à partir de la page d'accueil)

Le

signature

Grade :

Nom :

Prénom :

CIS :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

**Date-limite d'envoi
15 mars 2010**



OUI, je me porte candidat pour m'entraîner et, le cas échéant, défilé le 14 juillet 2010 à Paris :

- Je m'engage à être présent à la réunion du jeudi 18 mars à 18 heures à la direction du SDIS de la Drôme, à Valence
- Je m'engage à participer à toutes les répétitions nécessaires
- Je m'engage à faire preuve de respect et de rigueur face aux consignes données
- Je transmets au plus vite ma candidature et toutes les informations listées ci-dessous sur accord de mon chef de centre ou de service
Pour le SDIS 07 : à Mme Soulavie par mail à cecile.soulavie@sdis07.fr

Pour le SDIS 26 : au Cne Cassignol par mail à philippe.cassignol@sdis26.fr
ou via Intrasdis ou Internet (lien accessible à partir de la page d'accueil)

Le

signature

Grade :

Nom :

Prénom :

CIS :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

**Date-limite d'envoi
15 mars 2010**

